

Conseil d'établissement : ÉCOLE L'ÉTINCELLE / TROIS-SAISONS

Centre de services scolaire des Découvreurs



Procès-verbal

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MARDI 23 JANVIER 2024

À 19H00 HEURES

LOCAL DE MUSIQUE DE L'ÉTINCELLE

Étaient présents :

Jean-Nicolas Audet, parent
Geneviève Charest, parent
Steve Fortier, parent
Francis Mathieu-Grenier, parent
Lucie Robitaille, parent
Reine Victoire Kamyap, parent
Noémie Samson, parents substitut
Caroline Gignac, enseignante
Geneviève Marcotte, enseignante
Stéphanie Normand, enseignante

Étaient absentes :

Marjorie Arcand, personnel de soutien
Dominique Martel, enseignante
Fannie Pedneault, parent

Étaient également présentes :

Isabelle Doré, directrice
Maude Lortie, directrice adjointe

C.E.23-24-03

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 3.1 Ouverture de la réunion
- 3.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023
- 3.4 Rapports et documentation transmise :
 - 3.4.1 Direction de l'école
 - 3.4.2 Présidente
 - 3.4.3 Représentant au comité de parents
 - 3.4.4 Service de garde

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

- 3.5 Formation CE : lecture des fiches : 9-11-14-15-18
Capsules : no 7 – Projet éducatif- régime pédagogique et grille-matières- Budget annuel d'un conseil d'établissement
- 3.6 Grille-matières 2024-2025 et modèle anglais intensif
- 3.7 Sortie des finissants
- 3.8 Sortie Championnats du monde de patinage de vitesse
- 3.9 Passerelle

Points faisant l'objet d'une information

- 3.10 Semaine de relâche service de garde
- 3.11 Budget révisé 23-24
- 3.12 Semaine des enseignants
- 3.13 Correspondance
- 3.14 Questions des membres et du public
- 3.15 Autres sujets
- 3.16 Levée de l'assemblée

Geneviève Charest
Présidente

Isabelle Doré
Directrice

3.1 Ouverture de la réunion

QUORUM

3.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Charest fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E.003-23-24-21

Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyée par M.Francis Mathieu-Grenier, d'adopter l'ordre du jour. – Adopté à l'unanimité

3.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023

Corrections à apporter

-Point 2.9 : Il faut lire *facilite* et non *facilitent*.

-Point 2.12 : Il faut enlever *offre de soumission*.

-Point 2.12 : Il faut ajouter *proposé par Mme Geneviève Marcotte, appuyée par M Jean-Nicolas Audet*.

Suivis :

-Point 2.7 : Mme Doré mentionne que le projet éducatif a été déposé sur le site Internet et qu'un dépliant est en production pour le remettre aux parents. Concernant la proposition de produire une capsule vidéo, elle mentionne qu'il n'est pas prévu d'en faire une pour l'instant car cela demanderait beaucoup de temps par rapport au nombre de personnes qui risquent de la visionner.

-Point 2.12 : Vente de T-shirt : les parents avaient jusqu'au 8 janvier pour effectuer leur commande. Les chandails sont arrivés à l'école et ils seront remis aux enseignants qui pourront les remettre aux enfants.

C.E.003- 23-24-22

Il est proposé par M.Steve Fortier, appuyé par Mme Caroline Gignac, d'adopter le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023 tel que modifié. – Adopté à l'unanimité

3.4 Rapports et documentation transmise :

3.4.1 Direction de l'école

-Plan de rattrapage : L'objectif est de permettre aux élèves qui ont manqué plusieurs journées d'école de faire un rattrapage. Les enseignants ont été sondés par rapport aux besoins de leurs élèves. Il y a possibilité d'organiser du tutorat sur l'heure du dîner ou en fin de journée et du soutien sur les heures de classe et plusieurs enseignants et éducateurs spécialisés se sont montrés intéressés à le faire. Nous ne pouvons pas confirmer le nombre d'heures octroyées car nous n'avons pas encore la confirmation du montant que nous allons recevoir. Une autorisation sera demandée aux parents des élèves qui vont bénéficier du service. Le service devrait débuter dans la semaine du 29 janvier, sauf pour les élèves de 6^e année pour qui le service a commencé plus tôt.

-Travaux prévus à l'Étincelle l'été prochain : Une partie de l'école devrait être repeinturée, mais nous sommes encore en attente d'une confirmation à la suite de l'évaluation des coûts. Mme Kamyap demande s'il y aura une réflexion sur les choix de couleurs. Mme Doré mentionne que ce sont les ressources matérielles appuyées par des designers qui déterminent les couleurs utilisées. Le projet cour d'école (phase 1) pourrait aller de l'avant dès cet été. Le montage financier prévoit 773 000\$ pour cette phase. Le CSDD injectera 500 000\$. On prévoit aller en appel d'offre en mars.

-Plan de lutte contre la violence et l'intimidation : Il sera présenté lors de la prochaine séance du CE, soit en février.

3.4.2 Présidente

- Aucune information à transmettre.

3.4.3 Représentant au comité de parents

M Fortier n'était pas présent lors de la rencontre mais résume les points abordés :

-Les parents se questionnent par rapport à l'utilisation des écrans en classe. Mme Samson demande s'il y a un barème au centre de services concernant le sujet. Mme Doré répond que non car certains élèves ont besoin d'outils d'aide technologique pour leurs apprentissages. Cependant, Mme Doré souligne qu'il est demandé au personnel que l'utilisation des écrans soit faite à des fins pédagogiques et de privilégier des activités autres lors des périodes récompenses. Mme Doré mentionne aussi qu'il existe un balado s'adressant aux parents sur l'utilisation des écrans. Ce dernier est disponible sur le site de l'UMR Synergia.

-Il y a eu consultation sur le *Cadre de référence relatif aux critères d'inscription*, le comité de parents s'est montré en faveur de ce dernier.

-M Fortier mentionne que la fin de la période officielle d'inscription est le 29 février.

-Lors de la prochaine rencontre du comité de parents, il y aura une présentation sur le nouveau programme *Culture et citoyenneté québécoise*.

3.4.4 Service de garde

-Aucune information à transmettre.

3.5 Formation CE : lecture des fiches 9-11-14-14-18

-Aucune question des membres concernant la lecture des fiches.

3.6 Grille-matières 2024-2025 et modèle anglais intensif

Mme Doré explique le tableau de répartition des matières et les modifications par rapport à l'année 2023-2024.

Un nouveau programme intitulé *Culture et citoyenneté québécoise* incluant les contenus en éducation à la sexualité fera son entrée dans la grille-matières en 2024-2025. Son arrivée engendre la disparition du programme *Éthique et culture religieuse*. La recommandation du MEQ est d'y accorder 2 heures par cycle. Comme le programme *Éthique et culture religieuse* comportait 1 heure par cycle, la grille-matière prévoit aller chercher l'heure manquante en français compte tenu que plusieurs compétences reliées à cette matière sont travaillées de manière transversale dans ce programme, par exemple l'utilisation de la littérature jeunesse, la discussion et la communication orale. La proposition de grille-matières comporte donc 2 heures pour le programme CCQ de la 1^{ère} à la 5^e année et une heure en 6^e année.

À la suite d'une consultation avec les enseignants, l'équipe-école souhaite conserver l'art dramatique comme 2^e spécialité au 3^e cycle.

Mme Doré explique que l'équipe-école s'est questionnée au sujet de l'anglais intensif car la diminution du temps en français et en mathématique peut avoir un impact sur les élèves à besoins particuliers. La cohorte de 5^e année de cette année comporte plus d'élèves bénéficiant d'un plan d'intervention, mais il y en a aussi qui fonctionnent bien. Mme Doré explique qu'il y a des avantages

au modèle actuel (5 mois-5 mois) mais aussi à l'autre modèle où l'enseignement de l'anglais se déroule sur toute l'année, surtout lorsque certains événements incontrôlables peuvent venir perturber le calendrier scolaire d'un élève, par exemple une grève ou encore un déménagement en cours d'année

Mme Doré explique le modèle 2 jours – 2 jours que l'équipe-école recommande pour l'anglais intensif en 6^e année. Il s'agit d'un modèle où les élèves sont en anglais pendant deux journées complètes pour ensuite être en français pour deux journées et ainsi de suite. Les deux dernières journées du cycle sont en alternance français-anglais pour que les deux groupes de 6^e année aient le même nombre d'heures dans chacune des matières.

<u>C.E.003- 23-24-23</u>	<i>Il est proposé par Mme Reine Victoire Kamyap, appuyée par Mme Stéphanie Normand, d'approuver la grille-matières 2024-2025– Approuvé à l'unanimité.</i>
--------------------------	---

<u>C.E.003- 23-24-24</u>	<i>Il est proposé par Mme Noémie Samson, appuyée par M Steve Fortier, d'approuver le modèle d'anglais intensif 2024-2025 – Approuvé à l'unanimité.</i>
--------------------------	--

3.7 Sortie des finissants

Mme Doré explique le projet de sortie des finissants, soit une activité sur le Louis-Joliette, qui aurait lieu le 19 juin. Le sondage a été envoyé aux parents et a obtenu 96% d'approbation. Mme Doré précise qu'il y aura plusieurs adultes sur le bateau afin d'assurer la surveillance. Le coût de cette sortie est de 66\$ par élève.

<u>C.E.003- 23-24-25</u>	<i>Il est proposé par M.Jean-Nicolas Audet, appuyé par M.Francis Mathieu-Grenier, d'approuver la sortie des finissants. – Approuvé à l'unanimité.</i>
--------------------------	---

3.8 Sortie coupe du monde de patinage de vitesse

Le vendredi 2 février prochain aura lieu la dernière étape de la coupe du monde de patinage de vitesse au Centre Intact. Nous avons reçu une invitation pour y aller gratuitement durant l'après-midi, cependant il faut défrayer le transport. Toutes les classes de l'Étincelle ont démontré un intérêt pour participer. Comme un montant de 1000\$ initialement prévu pour une activité qui n'a pas eu lieu à cause de la pandémie est disponible, Mme Doré propose de l'utiliser pour acquitter les coûts de transport.

<u>C.E.003- 23-24-26</u>	<i>Il est proposé par Mme Geneviève Marcotte appuyée par Mme Noémie Samson, d'approuver la sortie aux championnats du monde de patinage de vitesse. – Approuvé à l'unanimité.</i>
--------------------------	---

3.9 Passerelle

Le conseil de quartier souhaite faire une sortie médiatique concernant le déneigement de la passerelle, mais le moment n'a pas encore été déterminé. L'adresse courriel à utiliser par les

citoyens pour faire part de leurs constatations concernant le déneigement de la passerelle au conseil de quartier est la suivante : passerellebuffonetincelle@gmail.com. Cette information sera inscrite dans le prochain Info-Parents.

3.10 Semaine de relâche service de garde

Cette année la semaine de relâche sera offerte à l'école des Hauts-Clochers. L'information sera transmise prochainement.

3.11 Budget révisé 23-24

Mme Doré fait la présentation du budget révisé.

Mme Doré demande l'autorisation au CE d'utiliser entre 15 000\$ et 20 000\$ des surplus des fonds autonomes pour le projet cour d'école.

<u>C.E.003- 23-24-27</u>	<i>Il est proposé par Mme Lucie Robitaille, appuyée par Mme Caroline Gignac, d'approuver l'utilisation d'un montant de 15 000\$ à 20 000\$ des surplus des fonds autonomes pour le projet cour d'école. – Approuvé à l'unanimité.</i>
--------------------------	---

3.12 Semaine des enseignants

Mme Doré mentionne que le budget de fonctionnement du CE ne peut servir à offrir des cadeaux pour souligner la semaine des enseignants. M. Audet propose d'écrire une carte pour les enseignants de chacune des bâtisses de la part du conseil d'établissement.

3.13 Correspondance

3.14 Questions des membres et du public

Mme Robitaille demande s'il y a un délai prescrit pour avertir les parents dans le cas d'une absence de plusieurs journées d'un enseignant. Mme Doré explique que la direction attend d'avoir les informations complètes concernant entre autres la durée de l'absence avant de prévenir les parents.

3.15 Autres sujets

M. Audet mentionne qu'une fenêtre du vestiaire de la patinoire attenant à l'école serait demeurée ouverte durant une fin de semaine en janvier dernier. Un suivi sera fait avec la ville de Québec.

3.16 Levée de l'assemblée

<u>C.E.003-23-24-28</u>	<i>L'assemblée se termine à 21h10. Il est proposé par Mme Reine Victoire Kamyap, appuyée par M Steve Fortier de lever l'assemblée– Adopté à l'unanimité</i>
-------------------------	---

Geneviève Charest
Présidente

Isabelle Doré
Directrice